


LA RÉVISION DU PLU

LE ZONAGE

LE RÈGLEMENT

Le règlement **fixe les prescriptions d'urbanisme**. Ce règlement est divisé en deux parties : une partie graphique qui présente un plan de **zonage** et une partie **écrite** qui fixe les règles d'urbanisme et d'utilisation générale des sols.



PROJET DE ZONAGE - PARTIE CENTRALE DU TERRITOIRE COMMUNAL (VERSION JUILLET 2023)

